

FLEURY | MAG

NUMÉRO 96

JUILLET- AOÛT
2019

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE DE FLEURY-MÉROGIS

Ci-dessous, de gauche à droite : Alice Fuentes, maire-adjointe, docteur Ben Salem, docteur Platek, Olivier Corzani, maire, Danielle Moisan, maire-adjointe chargée de la Santé, Yves Guettari, maire-adjoint, docteur Vienot, Antoine Aubert, conseiller municipal, Espérance Niari et Roger Perret, maires-adjoints.



SANTÉ

BIENVENUE AUX NOUVEAUX MÉDECINS!

[DOSSIER P15-18]

25 mai | Danses urbaines

40 danseurs étaient sur scène le 25 mai dernier.

Au programme : un enchaînement impeccable de chorégraphies présentant les différentes facettes de la danse hip-hop, le tout servi par une belle mise en scène. Bravo aux élèves de Fleury-Mérogis, Marcoussis et Saint-Germain-lès-Arpaçon et à leur enseignant Gillian Rieumailhol.



22 juin | Les pieds dans l'herbe

Les concerts se sont enchaînés à la Pointe Verte. « Les pieds dans l'herbe », c'est un festival conçu comme une scène ouverte : artistes en herbe l'après-midi, groupes amateurs et confirmés le soir avec cette année DJ Dezil, Leel Chris, Mathieu Ruben, Digital Pourpre, Kien, Lost Fucking Mind, Mikeysem + TVMCXDI, Glory'z... Rendez-vous à l'automne pour les prochains concerts en plein air !



30 juin | Journée à la mer

Première journée à la mer organisée par la Ville et le Secours populaire à Fort-Mahon-Plage (dans la Somme).

Une journée qui a permis à 280 Floriacumois de changer d'air, de se détendre et d'apprendre à se connaître.

Cette initiative de la Ville vise à défendre le droit aux vacances, pour tous ! (Prochaine journée à la mer le 17 août, voir page 20.)



Fleury mag', journal d'information de la Ville de Fleury-Mérogis, est imprimé à 4000 exemplaires sur papier 100% PEFC ■

Directeur de la publication : Olivier Corzani ■ Directeur de la communication : Mathieu Cusnot ■ Rédaction : Mathieu Cusnot - Claire Robert ■ Mise en pages : Sophie Rouxel ■ Conception graphique : Studio Plus-sa - www.studioplus.com ■ Impression : imprimerie Grenier ■ Distribution : Le Colporteur ■ Photos et visuels : Ville de Fleury-Mérogis - DR - Pages 4-5 : Djamilia Calin.



Le maire à la rencontre des habitants et des associations le 15 juin 2019 lors de la Fête de la ville.

Nous construisons, ensemble, le Fleury de demain.



En quatre mois, la nouvelle majorité municipale a porté des choix politiques forts pour faciliter l'accès à vos droits et faire vivre notre démocratie locale. Nous avons posé les bases d'une ville plus humaine, plus conviviale et solidaire.

Parce que nous croyons à l'intelligence collective et citoyenne, vous avez été associés à toutes les questions qui concernent votre quotidien : avenir de nos écoles, qualité du service postal, transparence sur le terrain des 7 Hectares, enjeux du Schéma de cohérence territoriale... Avec les comités de quartier, nous avons donné un nouveau souffle au débat public en vous donnant la possibilité de partager vos idées pour faire progresser la ville. Cette force citoyenne, que nous avons mise en mouvement, continuera à se déployer sous de multiples formes.

Parce que nous refusons que Fleury ne devienne un désert médical, nous avons travaillé d'arrache-pied pour créer les conditions financières et matérielles à l'installation de nouveaux médecins sur notre commune. C'est chose faite puisque quatre nouveaux médecins généralistes exerceront à partir de septembre.

Parce que les vacances devraient être un droit pour tous, la municipalité a organisé, avec le concours du Secours populaire, deux journées à la mer le 30 juin et le 17 août à Fort-Mahon Plage. À l'heure où j'écris ces lignes, la première journée à la mer fut un grand succès. Plus de 250 personnes, petits et grands, ont pu profiter de ce beau moment.

Livraison du nouveau terrain synthétique de football courant octobre, organisation d'une nouvelle journée citoyenne pour la propreté, création d'une brigade d'agents de surveillance de la voirie publique (ASVP), poursuite de la mobilisation sur la propreté... **de nombreux chantiers, essentiels à l'amélioration de notre cadre de vie**, nous attendent. Fleury évolue avec vous, pour vous.

Bel été à tous.

Olivier CORZANI Votre maire



15 juin | Fête de la ville

« Ces moments conviviaux sont précieux dans la vie d'une commune. Ce n'est pas tous les jours où nous pouvons tous nous retrouver et mieux nous connaître. Le vrai visage de Fleury, il est ici. C'est celui d'une ville à taille humaine, celui d'une « ville monde », une ville où l'on fait société, où l'on fait du commun malgré nos différences. À l'heure où certains attisent la haine, à l'heure où l'on tente d'ériger des digues entre les Hommes et les peuples, Fleury renvoie un message de paix, un message authentiquement républicain à contre-courant des discours belliqueux et haineux qui prônent le repli identitaire et qui ont, aujourd'hui malheureusement, droit de cité. Cette diversité, cette richesse humaine, c'est notre fierté, notre force. Il nous faut cultiver cet état d'esprit, cet esprit de rassemblement autour des valeurs de paix et de fraternité, ces valeurs auxquelles nous sommes tous très attachés et qui sont le cœur même de la Fête de la ville. »

Extrait du discours de M. Olivier Corzani, maire de Fleury-Mérogis, à l'occasion de la Fête de la ville.





BIEN APPRENDRE

QUELLES ÉCOLES POUR DEMAIN À FLEURY ?

Retour sur la réunion publique du 28 mai dernier, présentation des pistes d'action envisagées et des évolutions de la rentrée.

« Depuis la création du nouveau quartier les Joncs-Marins, les besoins scolaires et périscolaires étaient systématiquement sous-estimés, contraignant la Ville à agir dans l'urgence sans aucune vision de l'avenir. Je veux tourner cette page et poser les jalons d'un projet éducatif ambitieux à l'échelle du territoire. Je veux, pour Fleury, pour les petits Floriacumois, donner de vraies perspectives d'avenir en matière de conditions d'études, de loisirs et d'accueil. » C'est sur ces mots que M. Corzani, maire de Fleury-Mérogis, a introduit la réunion publique du 28 mai dernier, en présence de nombreux parents et habitants.

UNE SITUATION INÉDITE

Aujourd'hui, la Ville doit faire face à la saturation de ses écoles suite à l'augmentation continue du nombre d'élèves ces dernières années. À titre d'exemple, 135 naissances ont été comptabilisées en 2015 contre 228 en 2018. La carte scolaire a dû être révisée quasiment chaque année depuis 2011.



Les effectifs scolaires sont amenés à évoluer rapidement selon les récentes estimations : 240 élèves supplémentaires d'ici la rentrée 2021 dans le cas d'une « augmentation simple » des effectifs, 472 élèves supplémentaires si l'on tient compte du renouvellement de la population ! L'Éducation nationale prévoit une hausse des effectifs (entre 100 et 150 élèves par an) pendant plusieurs années.

UNE NOUVELLE FEUILLE DE ROUTE

Face à cette situation, une nouvelle feuille de route est donc envisagée pour les années à venir. Face à l'augmentation continue des effectifs scolaires, la

TRANSPORTS | UNE AIDE DE LA VILLE POUR LES FAMILLES DE COLLÉGIENS

La ville attribue une aide financière aux élèves qui se rendent en transport en commun au collège : 35 € pour l'année scolaire 2019/2020. Elle concerne les élèves « non boursiers » et dont le revenu fiscal 2017 des parents n'excède pas 40 000 €. Pour obtenir cette aide, présentez-vous **avant le 30 septembre 2019** au service Régie en mairie avec :

- Une attestation de GIE COMUTITRES confirmant la validation du titre de transport Imagine'R
- L'avis d'imposition 2018, si le quotient familial n'a pas été calculé pour la période du 01/09/2018 au 31/08/2019
- Un RIB du compte sur lequel le versement des 35 € sera effectué.

Faites votre demande de carte sur le site [Imagine'R](#).



▶ ÉCOLE JOLIOT-CURIE : une journée type

7h15-8h20, accueil des enfants à l'**APPS Curie**.

11h30-13h20, cantine.

16h30-19h30, accueil des enfants à l'**APPS Curie**.

Mercredis et vacances scolaires : organisation identique à celle de l'été.

▶ ÉCOLE PAUL-LANGEVIN : une journée type

7h15-8h20, accueil des enfants à l'**APPS Langevin**.

11h30-13h20, cantine.

16h30-19h30, accueil des enfants à l'**APPS Langevin**.

Mercredis et vacances scolaires : Maternelles > accueil à l'**APPS Langevin** ;
Élémentaires > organisation identique à celle de l'été.

▶ ÉCOLE ROBERT-DESNOS : une journée type

7h15-8h20, accueil des enfants à l'**APPS Desnos**.

11h30-13h20, cantine.

16h30-19h30, accueil des enfants à l'**APPS Desnos**.

Mercredis et vacances scolaires : Maternelles > accueil à l'**APPS Desnos** ;
Élémentaires > organisation identique à celle de l'été.

municipalité a engagé **trois pistes d'actions : évolution des accueils de loisirs et des écoles, travail avec les équipes d'animation pour préparer l'été et la rentrée 2019, étude de la construction d'un quatrième groupe scolaire**. Retrouvez l'exposé de la réunion publique sur www.fleurymerogis.fr

DES ÉVOLUTIONS À LA RENTRÉE 2019

Dès la rentrée, les accueils de loisirs et des écoles évoluent.

Ci-dessus, la journée type d'un élève, déclinée pour chacun des trois groupes scolaires.

IMAGINE'R SCOLAIRE | LES TARIFS

Le forfait Imagine'R Scolaire est un forfait « toutes zones », qui permet de voyager sur l'ensemble du réseau d'Île-de-France, tous les jours de la semaine, de façon illimitée, au tarif unique de 342 € par an (+ 8 € de frais de dossier). Grâce à des subventions départementales et/ou sociales, un tarif préférentiel est appliqué.

Pour un collégien non boursier, scolarisé dans un établissement public ou privé en tant qu'externe ou demi-pensionnaire, le tarif est de 179 €.

Pour un collégien boursier, scolarisé dans un établissement public ou privé, le tarif est de 33 €.

Pour un lycéen ou apprenti, le tarif régional est de 350 €.

Toutes les infos sur <http://www.navigo.fr>



PETITE ENFANCE

CHOISIR UNE ASSISTANTE MATERNELLE : MODE D'EMPLOI

Vous êtes à la recherche d'une personne de confiance pour garder votre enfant de moins de 3 ans ? Vous souhaitez une professionnelle, ayant reçu une formation et habitant si possible à Fleury-Mérogis ?

Faites appel à une assistante maternelle agréée ! Pour trouver la bonne personne, Stéphanie Leneuf, responsable du Relais assistantes maternelles, vous accompagne.

1 Demandez la liste des assistantes maternelles qui exercent à Fleury-Mérogis (et éventuellement dans les communes voisines). Le RAM tient une liste à jour de leurs disponibilités. Une cinquantaine d'assistantes maternelles sont répertoriées sur la ville.

2 Prenez contact avec une ou plusieurs assistantes maternelles. Rencontrez-les à leur domicile. Objectif : trouver la personne qui VOUS correspond. Les questions à ne pas oublier : quel projet d'accueil ? Comment se déroulent les repas, les siestes ? Quelles activités et sorties ? Quelle amplitude horaire le matin et le soir ? Quels tarifs ? L'assistante maternelle fréquente-t-elle le RAM ? Suit-elle des formations ?

3 Faites votre choix en fonction de vos critères. Chaque assistante maternelle gère son activité à sa façon tout en respectant le cadre légal de sa profession.

4 Les tarifs > entre 2,21 € (salaire minimum légal) et 5 € net de l'heure. Mettez-vous d'accord sur un tarif. Sachez que chaque assistante maternelle pratique ses propres tarifs.

5 Le contrat. Le service Pajemploi propose un modèle vierge de 3 pages accompagné d'un guide et d'un mode d'emploi. Toutes les infos sur www.pajemploi.urssaf.fr Si vous rencontrez des difficultés, demandez conseil à M^{me} Stéphanie Leneuf du RAM.

Chaque mois, vous rémunérez votre salariée et déclarez les heures effectuées, le salaire, les indemnités et les congés payés. C'est le centre national Pajemploi qui édite le bulletin de salaire.

6 Bénéficiez des aides. En choisissant le complément du libre choix du mode de garde, vous bénéficiez d'aides calculées selon vos ressources et la composition de votre famille. Depuis le 1^{er} mars, ces aides sont versées directement sur le compte du parent employeur.

7 Rupture de contrat. Elle peut se faire à tout moment, à condition de respecter le délai légal de préavis de 15 jours à un mois selon la durée du contrat.

UN EXEMPLE CONCRET

M^{me} B. élève seule son enfant de moins de 3 ans. Ses ressources annuelles (déclaration 2017) sont inférieures à 29 057 €. Elle travaille et a donc fait appel à une assistante maternelle. Elle percevra 609 € de CMG versés par Pajemploi tous les mois.

Plus d'infos sur <https://www.service-public.fr/>

INDEMNITÉS D'ENTRETIEN > 3,08 € (PAR JOUR ET PAR ENFANT)

L'assistante maternelle reçoit des indemnités de repas et d'entretien (frais de puériculture tels que jeux, literie et couchage, et frais de logement tels que loyer, eau, électricité). Attention, les couches ne sont pas comprises.

Plus d'infos sur www.pajemploi.urssaf.fr

CRITÈRES POUR DEVENIR ASSISTANTE MATERNELLE

Pour exercer en tant qu'assistante maternelle indépendante, il faut obtenir l'agrément du Département (via la MDS). Il est conditionné par :
 Un certificat médical ;
 Des heures de formation (accueil de l'enfant, gestes d'urgence) ;
 Une visite à domicile pour vérifier les conditions de sécurité.

Renseignements au 01 60 16 46 40.

PÉTITION

LA VILLE DEMANDE À LA POSTE D'INVESTIR À FLEURY!

- POUR la création d'un véritable bureau de poste, avec une banque postale
- POUR l'extension des horaires d'ouverture du bureau existant jusqu'à 19h
- POUR une distribution régulière du courrier
- POUR l'ouverture d'un guichet supplémentaire
- POUR le réaménagement du bureau actuel!

SIGNEZ LA PÉTITION SUR

www.FLEURYMÉROGIS.FR/Actualités



SOCIAL

UNE CONVENTION CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

Lutter contre la précarité énergétique, éviter les dettes et les coupures d'énergie : c'est l'objectif de la convention signée ce mardi 18 juin par le Centre communal d'action sociale (CCAS) de la ville et EDF.



Cette convention partenariale, signée par le maire Olivier Corzani, Danielle Moisan, maire-adjointe en charge du Développement social, de la Santé et du Logement, et Monsieur Hoizey, directeur du développement du territoire EDF, doit permettre aux habitants de la ville en situation de précarité de bénéficier d'actions de prévention. Elle permet également au CCAS de connaître les différents dis-

positifs et procédures d'aide en matière d'énergie, d'être informé et orienté vers les différents partenaires.

Cette démarche s'inscrit dans le cadre de la politique municipale de lutte contre la précarité énergétique des habitants et vise à éviter les dettes et les coupures d'énergie.

2 QUESTIONS À DAMIEN DAMOUR, AGENT SOCIAL EN MAIRIE

Fleurymag : en quoi la récente convention entre le CCAS et EDF sera-t-elle utile dans votre accompagnement des Floriacumois en difficulté ?

Damien Damour : cette convention permet aux travailleurs sociaux du CCAS de disposer d'un interlocuteur privilégié au sein de la société EDF, notamment lorsqu'un particulier rencontre des difficultés de paiement de son énergie. Elle autorise des échanges d'informations dans le respect de la protection des données à caractère personnel. Mais surtout, elle permettra d'éviter des coupures d'énergie, de traiter plus rapidement les problèmes d'impayés, de raccourcir les délais de traitement des dossiers et d'étudier des solutions de recouvrement au cas par cas pour éviter l'endettement.

Fleurymag : que doit-on faire lorsqu'on rencontre des difficultés pour payer sa facture d'électricité ou son loyer ?

Damien Damour : il faut s'adresser rapidement au CCAS en mairie. Grâce à un accompagnement personnalisé (par le CCAS ou la CAF ou la Maison des solidarités, selon votre situation familiale), vous pourrez bénéficier de précieux conseils et d'informations actualisées mais aussi d'un accompagnement sur vos aides (Fonds départemental des solidarités, chèque énergie...). La convention, par exemple, nous donne accès au portail des services solidarité d'EDF.

Pour tous rens. > 01 69 46 72 19.

MÉDIATHÈQUES

DES MILLIERS DE RÉFÉRENCES EN QUELQUES CLICS

Pendant vos vacances, pensez au réseau des médiathèques !

Livres, magazines, films, jeux, musiques... pas moins de 550 000 références sont disponibles dans les 22 médiathèques du territoire Cœur d'Essonne. Vous pouvez les emporter immédiatement, les réserver ou les télécharger. Quoi de mieux qu'un bon livre pour voyager sans quitter sa chaise longue ou un film documentaire passionnant pour partir à la découverte du monde... Toutes les infos sur mediatheques.coeuressonne.fr

PENDANT VOS VACANCES, PARTEZ SUR LA LUNE !

21 juillet 1969 : Armstrong est le premier homme à poser le pied sur la Lune. Incroyable aventure qui a fasciné le monde entier ! À l'occasion du 50^e anniversaire de cet événement inédit, la médiathèque de Fleury-Mérogis propose une sélection de livres sur cet astre qui nous accompagne au quotidien.



LA SÉLECTION DES BIBLIOTHÉCAIRES

Comment s'est formé notre satellite naturel ? Que trouve-t-on sur cet astre ? Pour quelles raisons s'y intéresse-t-on encore ? Quels sont les nouveaux projets ? Si ces questions vous taraudent, empruntez vite le livre *La conquête de la Lune* (Gallimard jeunesse). Vous pouvez aussi choisir *Mission Lune* (Milan), le récit de cette incroyable odysée humaine par David Marchand. Pour satisfaire la curiosité des scientifiques en herbe, l'ouvrage *Lune, la face cachée de la Terre* donne la parole à des spécialistes en astronomie, biologie, théologie, histoire des sciences, océanographie et astrophysique. Enfin, pour explorer l'histoire des rapports entre les hommes et la lune, empruntez *Lune(s)* (Grenouille éditions). Et jardiner avec la Lune, vous y avez pensé ? Les éditions Rusti'kid invitent les enfants à s'y mettre avec *Je jardine avec la Lune*.



LA MÉDIATHÈQUE ELSA-TRIOLET - 59, rue André-Malraux

01 60 16 30 60 - mediatheques.coeuressonne.fr

Attention, horaires d'été : mardi, mercredi et samedi 10h-12h30 ; vendredi 14h-18h. Fermeture du mardi 13 août au samedi 17 août.

JEUNESSE | UN PROGRAMME CONÇU PAR LES JEUNES

Le programme d'été, conçu de manière participative avec les **11-17 ans**, propose une large palette d'activités. Parce qu'il n'y a pas de vacances sans baignades, des sorties bases de loisirs (Buthiers, Étampes) auront lieu les mercredis. Des journées à la plage sont également prévues (Cabourg, Villers-sur-mer). Même le Chalet se transformera en aqua parc avec structures gonflables, beach volley et glaces à l'italienne ! L'été aura aussi son fil rouge : un tour du monde en 60 jours ! Inde, Thaïlande, États-Unis, Caraïbes... plusieurs pays serviront de thèmes aux repas, animations, décorations et musiques des soirées. Pour des vacances actives, les jeunes misent également sur le sport : volley, beach soccer, baseball, danse, acrobranche... Avec les jeudis culturels, ils visiteront la ville médiévale de Provins ou le jardin d'acclimatation. Enfin, tous les lundis, le service Jeunesse installe ses « quartiers d'été » au cœur des Aunettes, des Résidences ou encore des Joncs-Marins, et propose une journée d'animations ouverte à toute la famille. Bravo aux jeunes et aux équipes d'animateurs pour ce beau programme de vacances, **téléchargeable** sur le site internet de la Ville : www.fleurymerogis.fr

ESPACE JEUNES LE CHALET | Rue Pierre-Brossolette
(en face du gymnase) | 01 69 46 72 74 ou 06 86 08 43 55



CADRE DE VIE

TRAVAUX D'ÉTÉ

L'été est une période propice aux travaux dans les écoles, sur les terrains sportifs ou encore sur la voirie.



RUE ROGER-CLAVIER. Des travaux seront réalisés par l'entreprise VRD (Voirie Réseau Distribution) durant les mois de juillet et août dans la rue Roger-Clavier, depuis l'entrée du parking de la mairie jusqu'au centre Jean-Moulin. Une circulation alternée sera mise en place ainsi qu'une déviation des bus.

NOUVEAU TERRAIN SYNTHÉTIQUE. L'ancien terrain en herbe situé à proximité du gymnase sera transformé en terrain synthétique. Il répondra à des normes très strictes en matière d'environnement (granulats conformes aux exigences de l'ARS et l'HAP), condition pour obtenir des financements publics. Il sera complété par une tribune de 350 places et des mâts d'éclairage à LED. Ce nouvel équipement, qui vise à développer la pratique sportive sur la ville, sera accessible à un plus

grand nombre d'utilisateurs, aux écoles, collèges et lycées, mais aussi aux enfants du club de rugby.

TRAVAUX DANS LES ÉCOLES. Cet été, des travaux seront réalisés au sein du groupe scolaire Robert-Desnos. Le centre de loisirs sera transformé en 4 classes (8 en cas de petits effectifs liés au dédoublement). Un modulaire de 150 m² est également prévu pour accueillir les enfants de l'école maternelle Robert-Desnos. Il comprendra une salle d'activités, des bureaux et des toilettes.

TRAVERSÉE DE LA RD445. Une nouvelle traversée piétonne sera réalisée sur la RD445 au niveau de la rue de l'Essonne et de la rue des Joncs-Marins. Un terre-plein et un feu permettront une traversée sécurisée des piétons en deux temps.



**LISTE COMPLÈTE DES TRAVAUX SUR
WWW.FLEURYMEROGIS.FR**

FICHE PRATIQUE | LES CENTRES DE LOISIRS CET ÉTÉ

Les centres de loisirs seront ouverts tout l'été selon l'organisation suivante :

- Accueil des enfants de petites et moyennes sections à l'APPS Frédéric-Joliot-Curie.
- Accueil des enfants du CP au CM2 au centre de loisirs la Ferme (les grandes sections qui rentreront au CP à la rentrée 2019 seront accueillis à la Ferme).

Accueil matin : à partir de 7h15 et jusqu'à 9h15. Départ le soir : entre 17h et 19h30. Possibilité d'accueil à la demi-journée (avec ou sans le repas du midi, prévenir avant 9h15).

APPS Frédéric-Joliot-Curie > 58, rue de l'Écoute-s'il-pleut > 01 69 25 80 93.

Centre de loisirs la Ferme > 2, rue Montcoquet > 01 60 16 00 02.

Cet été, tous les élémentaires vont au centre de loisirs la Ferme, tous les maternels vont à l'APPS Curie.

Un ramassage bus est proposé aux enfants inscrits aux centres de loisirs.

Départ à 8h20 depuis Desnos ou Curie.

Retour à 17h30 depuis la Ferme vers Curie et Desnos.

Pour les parents qui en ont besoin, un accueil est organisé le matin (7h15-8h20) et le soir (17h30-19h30) à l'école Desnos et à l'APPS Curie.

CONCOURS DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS

LE JURY SÉDUIT PAR LE FLEURISSEMENT DE LA VILLE

La Ville a reçu les membres du jury du concours des villes et villages fleuris le 25 juin dernier. Une première étape réussie.

Ils se démènent depuis plusieurs mois pour fleurir les quartiers et embellir les espaces verts. Eux, ce sont les jardiniers de la ville : Christophe, Othmane, Anthony, Thomas, Kalil, Guillaume, Jérémy, le stagiaire Alan, et leur responsable Romuald. Le 25 juin, la ville recevait un jury de quatre personnes dans le cadre du concours de fleurissement.

« *Nous avons tout de suite vu le changement en arrivant* », déclare un des membres du jury habitué au territoire.

Des paroles encourageantes pour les personnes présentes ce matin-là : le paysagiste M. Haberkorn, les responsables M. Millot et M. Barbe, les élu-e-s M. Perret, maire-adjoint au Bien-vivre et M^{me} Belzine, conseillère à la Vie démocratique locale.

**« NOUS AVONS TOUT
DE SUITE VU
LE CHANGEMENT
EN ARRIVANT. »**

UN MEMBRE DU JURY

À bord d'un minibus, ils ont fait le tour de la ville pendant près d'une heure et demie : le Village, les abords du cimetière, les Chaqueux, les Joncs-Marins... Les membres du jury, composé d'agents

du Département et d'agents territoriaux (dont une personne spécialiste du potager Caillebotte à Yerres), ont particulièrement apprécié les prairies fleuries et mellifères qui favorisent la biodiversité, les nouveaux aménagements en entrées de ville, les hôtels

à insectes confectionnés par les ateliers municipaux avec des matériaux récupérés. Ils ont salué le travail du paysagiste et souligné le très net changement concernant le fleurissement des quartiers et la propreté générale de la ville. Des félicitations qui paraissent de bons augures pour la suite des épreuves du concours de fleurissement.



SÉJOURS SENIORS : "ILS PERMETTENT DE ROMPRE L'ISOLEMENT"

ISABELLE DURAND, MAIRE-ADJOINTE CHARGÉE DE LA CULTURE,
DE LA VIE ASSOCIATIVE ET DES RETRAITÉS



Fleury-mag : pourquoi avez-vous souhaité remettre en route les séjours seniors ?

M^{me} Durand : pendant longtemps, des séjours en France ou à l'étranger étaient proposés aux retraités. J'ai souhaité renouer avec cette « tradition » en proposant cette année l'Alsace. Les années à venir, nous diversifierons les destinations. L'organisation de ces séjours pour les seniors s'inscrit le cadre des actions engagées par la majorité municipale pour le droit aux vacances pour tous. En France, près d'un retraité sur deux ne part pas en vacances.

Fleury-mag : en quoi ces séjours sont-ils importants pour les seniors ?

M^{me} Durand : ces séjours sont importants car ils permettent de rompre l'isolement pour certains et d'accéder à un voyage pour d'autres. Pour que le séjour en Alsace soit accessible aux plus démunis, nous avons fait appel à un programme de l'ANCV* et proposons un séjour d'une semaine à un tarif accessible.

* Agence nationale pour les chèques vacances.

SÉJOUR EN ALSACE

DU 21 AU 28 OCTOBRE 2019

La Ville propose aux retraités floriacumois un séjour en Alsace (8 jours/7 nuits). Vous serez logés au Grand Hôtel*** Ternélia de Munster. Un accompagnateur vous guidera lors des excursions et sorties. Inscrivez-vous **avant le 29 juillet**. N'attendez pas, les places sont limitées. Au programme : découverte des villes de Munster, de Strasbourg et de Colmar, balades en autocar sur la route des vins



Strasbourg

(Gertwiller, Riquewihr) et des lacs (Gerardmer), visites d'une fabrique de pain d'épices, d'une choucrouterie et d'une fromagerie traditionnelles, atelier bretzel, soirées dansantes ou humour, repas typiques... Demandez la plaquette de présentation du séjour !

SERVICE SENIORS

NAVETTES COURSES

- **Auchan Brétigny-sur-Orge**
les ven 2 et 30/8 (9h30), 6/9 (13h30).
- **Leclerc Fleury-Mérogis**
les ven 12/7, 9/8 (9h30), 3/9 (13h30).
- **Carrefour Sainte-Geneviève-des-Bois**
les ven 19/7 et 16/8 (9h30).
- **Leclerc Viry-Châtillon** le ven 23/8 (9h30). **Pas de courses le 26/7.**

▶ HORAIRES D'ÉTÉ DU BUS

- **Mairie : 9h30 (13h30** les 6 et 13/9).
- **Rond-point Chaqueux : 9h40 (13h40** les 6 et 13/9).

▶ COMMENT S'INSCRIRE ?

> Venez au service Régie en mairie avec votre dernier **avis d'imposition** (avis impôt 2018 sur les revenus 2017).

> Versez un **acompte** de 50 €. Puis présentez-vous à l'accueil de la mairie pour vous inscrire en présentant votre reçu de 50 €.

Tarif : 402 € si votre impôt sur le revenu net avant correction est supérieur à 61 €, 242 € s'il est égal ou inférieur à 61 €.

Renseignements auprès du service Retraités
01 69 46 72 30.



ARRIVÉE DE 4 NOUVEAUX MÉDECINS

LE DROIT À LA SANTÉ PROGRESSE À FLEURY

La météo est capricieuse mais la salle est pleine à craquer. Ce vendredi 7 juin, les Floriacumoises ont répondu en masse à l'appel de la municipalité pour accueillir les quatre nouveaux médecins qui s'installeront sur la ville d'ici septembre, portant à cinq le nombre de praticiens à Fleury-Mérogis. Le fruit d'une mobilisation sans faille de la nouvelle équipe municipale, suite au départ annoncé des docteurs Philippe Vienot et Andrzej Platek, en octobre 2018.

« Je suis dégoûté. Je sais que mon médecin ne reviendra pas sur sa décision. » Comme de nombreux habitants, Marcel, 84 ans, réagit dans les colonnes du journal Le Parisien au coup de tonnerre. Nous sommes en octobre 2018. Las d'exercer dans des locaux dégradés, les docteurs Philippe Vienot et Andrzej Platek viennent d'annoncer leur décision de quitter la ville. Une décision qui fait suite au bras de fer avec l'équipe municipale de l'époque sur les travaux d'entretien du cabinet médical des Sources. Infiltrations, problèmes d'électricité, manque d'entretien... depuis trois ans, la Ville ne répond pas aux sollicitations des médecins et des usagers du cabinet médical, provoquant le départ des deux praticiens de la ville.

4 NOUVEAUX MÉDECINS

Élue en février dernier, la nouvelle majorité municipale s'est emparée du dossier et fait de l'accès à la santé l'une de ses priorités. « Grâce à la mobilisation citoyenne et l'action de la municipalité, nous avons pu renverser la situation en permettant l'installation de quatre nouveaux médecins (deux au cabinet médical des Sources, deux au cabinet médical des Joncs-Marins) », explique Olivier Corzani, maire de Fleury-Mérogis. « Un seul médecin pour plus de 10 000 habitants, c'était une situation intenable et impensable. La mobilisation de la majorité, mais aussi l'aide précieuse des docteurs Vienot et Platek, nous ont permis d'éviter le désert médical annoncé », ajoute le maire.

INTERVIEW

« CETTE AVANCÉE NE S'ARRÊTERA PAS LÀ »

Danielle Moisan, maire-adjointe chargée du Développement social, de la Santé et du Logement.

FM : Vous êtes en charge de la Santé depuis le mois de février dernier. Comment avez-vous abordé l'urgence de la situation ?

DM : Nous savions bien évidemment que l'accès à la santé de proximité était une des priorités de notre mandat. C'est en partie pour cela que nous avons été élus en février dernier, il s'agissait donc de tenir nos engagements et se donner tous les moyens de recruter de nouveaux médecins. Nous en cherchions deux au départ, nous en aurons quatre. C'est une réussite collective, que nous devons également aux docteurs Andrzej Platek et Philippe Vienot.

FM : C'est un investissement important, assumé ?

DM : Totalement. Ce qui est important, primordial, c'est l'accès à la santé pour tous les habitants. Nous sommes une ville de plus de 10 000 habitants, nous ne pouvions pas rester les bras ballants et pleurer sur le départ de deux médecins. Nous avons beaucoup travaillé, nous avons activé les réseaux, nous avons fait le choix d'investir sur du matériel médical, informatique... et de prendre en charge un an de loyers pour l'ensemble des praticiens. Qu'ils soient les bienvenus chez nous. C'est une première victoire, une première avancée, mais qui ne s'arrêtera pas là. Il y a encore beaucoup à faire.



UN DROIT HUMAIN FONDAMENTAL

Au cabinet médical des Joncs-Marins comme à celui des Sources, la municipalité a investi pour la santé des habitants pour maintenir et développer l'offre de soin à Fleury, et permettre les conditions d'installation des quatre nouveaux médecins : achat de matériel médical et informatique, mise à disposition d'un secrétariat, prise en charge intégrale des loyers pendant un an qui s'appliquera à l'ensemble des professionnels de santé. « *Cet investissement, nous l'assumons avec fierté* », indique Danielle Moisan, maire-adjointe chargée

de la Santé (voir interview ci-contre). « *L'accès à des soins de qualité et de proximité est un droit humain fondamental.* »

Au total, la ville comptera cinq médecins à plein temps dans les prochains mois. Un succès célébré avec les habitants le 7 juin dernier (photo), un point d'étape qui doit emmener la ville vers d'autres réussites. « *Nous portons l'ambition d'une santé de proximité et d'excellence accessible à tous les Floriacumois.es* », conclut Olivier Corzani. Posologie prometteuse.

“ Il a fallu qu'on parte pour faire prendre conscience des dysfonctionnements du cabinet médical des Sources. C'est un peu fou d'en arriver là mais cela aura permis d'arriver à la situation d'aujourd'hui et l'installation de 4 nouveaux médecins. ”

Docteur Vienot

“ Je me suis personnellement beaucoup impliqué pour trouver de nouveaux médecins généralistes. Je voulais m'assurer de la continuité des soins pour les habitants de Fleury et pouvoir proposer une solution aux patients qui ne pouvaient pas me suivre. La coopération avec l'équipe de Monsieur Corzani a été fructueuse ! La Ville a mis d'énormes moyens pour attirer les nouveaux praticiens, je m'en réjouis. ”

Docteur Platek



Le 7 juin au cabinet médical des Sources, le maire Olivier Corzani et les docteurs Ben Salem (en haut à droite), Vienot (au centre) et Platek (à droite).



INTERVIEW

« LES HABITANTS DE FLEURY-MÉROGIS DEVAIENT VOIR LEUR OFFRE DE SANTÉ RENFORCÉE »

Le Fleurymag a posé trois questions au Docteur Ben Salem, nouveau médecin généraliste qui s'installe à Fleury-Mérogis.



FM : Vous avez choisi de vous installer au cabinet médical des Sources, une très bonne nouvelle pour les habitants. Pourquoi Fleury-Mérogis et pourquoi maintenant ?

BS : J'étais sollicité depuis plusieurs années par Andrzej Platek pour rejoindre le cabinet médical. Médecin urgentiste depuis 26 ans, je préférais poursuivre ma carrière aux urgences ou en clinique avant de retourner vers une médecine de ville. Mais la diminution constante de moyens depuis les années 2000 entraîne aujourd'hui de trop grandes difficultés dans la pratique de soins. La médecine de ville nécessite moins de moyens. Les habitants de Fleury-Mérogis devaient voir leur offre de santé renforcée.

FM : Les moyens mis en œuvre par la municipalité vous semblent-ils suffisants ?

BS : La ville et les élus ont investi beaucoup de moyens (et d'énergie) pour nous permettre de travailler dans de bonnes conditions et de favoriser la prise en charge médicale du plus grand nombre. Je regrette un peu la désuétude du cabinet des Sources ; c'est une structure qui a souffert d'un manque d'investissement pendant de trop longues années. Pour le reste, oui, l'investissement dans les locaux, le matériel médical et informatique, ainsi que la présence des secrétaires et des infirmières vont nous permettre de bien travailler dans le cadre de consultations simples. La question d'une vraie maison médicale, permettant de réunir médecine de proximité, laboratoire et radiologie devra être posée. Il faudra y travailler.

FM : Quand pensez-vous pouvoir accueillir vos premiers patients ?

BS : Je dois encore lever les dernières barrières administratives (carte professionnelle, préavis en cours jusqu'à la fin octobre dans la clinique dans laquelle j'exerce...). À partir de la mi-juillet, je consulterai les lundi, mardi et vendredi. Je serai présent à plein temps à la fin octobre.



« UNE VICTOIRE CONTRE LA DÉSERTIFICATION MÉDICALE » :

retrouvez le discours de Monsieur le Maire à l'occasion de l'accueil des nouveaux médecins, le 7 juin dernier au cabinet médical des Sources, sur le site internet de la ville

www.fleurymerogis.fr

L'arrivée des médecins sera progressive pour des consultations à partir de septembre dans les deux cabinets médicaux : Docteurs Ben Salem, Dahane, Haffaf et Laïb.

RENTRÉE

TOUS AU FORUM DES ASSOCIATIONS LE 7 SEPTEMBRE !

Près de 40 associations seront présentes au forum de rentrée. En plus des stands associatifs, vous trouverez aussi ceux de la Ville et notamment le Centre musical et artistique (CMA) et le service Jeunesse. Le forum vous permet, en une seule journée, d'inscrire vos enfants, petits et grands, à une activité sportive, culturelle ou musicale, mais aussi de découvrir la nouvelle saison culturelle de la Ville, et pourquoi pas de vous lancer dans une activité bénévole... Pour les nouveaux habitants, c'est l'occasion de mieux connaître la ville et son tissu associatif.

Au programme de la journée : inscriptions dans les stands, animations musicales, démonstrations (danses indienne, orientale, traditionnelle, ou encore karaté, football...), tombola en fin d'après-midi.



FORUM DE RENTRÉE

SAMEDI 7 SEPTEMBRE
11H-18H
POINTE-VERTE
QUARTIER DU VILLAGE

Restauration sur place

Rens. 01 69 46 72 09



ACCUEILS | FICHE PRATIQUE ÉTÉ

Tour d'horizon des horaires et ouvertures des services municipaux cet été.

ACCUEIL MAIRIE. Ouvert tout l'été aux heures habituelles (lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h30 et le samedi de 9h à 12h). Rens. : 01 69 46 72 00. Attention ! En cas de canicule, ces horaires peuvent être modifiés.

AIDE ALIMENTAIRE. La Ville a mis en place une aide alimentaire pour les familles les plus modestes à travers un marché et une épicerie du partage. Après inscription au CCAS (01 69 46 73 54), les personnes bénéficient gratuitement de produits frais ou d'épicerie.

Marché du partage > sam 6 et sam 20 juillet, fermé en août.

Épicerie du partage > mer 10 et mer 24 juillet, mer 7 et mer 21 août.

Panier solidaire en cas d'urgence.

LE POLE CULTURE, VIE LOCALE ET ASSOCIATIVE sera ouvert tout l'été aux heures habituelles (lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h30 et le samedi de 9h à 12h). Rens. : 01 69 46 72 09.

Le studio Le Onze sera fermé au public du 31 juillet au 2 septembre. Nouveaux groupes ou habitués du studio de répétition, pensez à réserver vos créneaux de rentrée en appelant le 01 69 46 72 09 !

La salle Wiener sera fermée en juillet et août.

La salle Gavroche sera ouverte le week-end (samedi, dimanche) en juillet et août.

LE CENTRE MUSICAL ET ARTISTIQUE (CMA) sera fermé au public à partir du lundi 8 juillet. Réouverture le lundi 5 août avec accueil sur place et permanence téléphonique au 01 60 16 84 29 de 9h à 12 h et de 13 h à 17h. Les inscriptions se poursuivront à la rentrée. Pour plus d'informations, rendez-vous au forum des associations le samedi 7 septembre.

LE SERVICE JEUNESSE / LE CHALET

Il sera ouvert tout l'été du lundi au vendredi. Tout un programme d'activités est proposé aux 11-17 ans. **Programme téléchargeable sur le site internet de la ville www.fleurymerogis.fr**

Horaires pendant les vacances > Du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 18h.

Rens.: Espace Jeunesse / Le Chalet > Rue Pierre-Brossolette > 01 69 46 72 74 / Numéro pour les jeunes et les parents > 06 86 08 43 55.

MISSION LOCALE. Fermeture de la permanence du 8 juillet au 30 août. Les jeunes sont reçus à l'antenne de S^{te}-Geneviève-des-Bois - 01 60 15 54 00

SAMEDI 17 AOÛT | JOURNÉE EN FAMILLE À LA MER

La ville de Fleury-Mérogis en partenariat avec le Secours populaire français vous propose une journée à la mer à Fort-Mahon-Plage dans la Somme, le **samedi 17 août**.

Inscriptions jusqu'au 26 juillet (275 places disponibles).

- Tarifs: 3 € par enfant (gratuit pour les moins de 3 ans), 6 € par adulte.
- Inscription obligatoire, dans la limite des places disponibles, au local du Secours populaire, rue de l'Écoute-s'il-pleut, les mercredi et jeudi de 9h à 11h30.
- Transport pris en charge par la mairie. Prévoir son repas.
- Rendez-vous à 6h devant l'école Joliot-Curie. Retour vers 20h.

Rens. au 01 69 04 63 01 (mercredis et jeudis matins uniquement).



PETITE ENFANCE

La halte-garderie sera fermée du 22 juillet au 16 août. Sorties familles :

- Vendredi 12 juillet : **parc de Soubrany** à Danne-
marie-les-Lys
- Vendredi 19 juillet : **forêt de Champeix**
- Jeudi 25 juillet : **cueillette** de Torfou et Domaine
de Chamarande.

La crèche familiale sera ouverte en juillet aux heures habituelles : lundi, mardi, mercredi, jeudi 8h30-12h et 13h-17h30, vendredi 8h30-12h et 13h-17h. Elle sera fermée du 5 au 16 août. Rens. : 01 69 46 67 00.

Le multi-accueil Brin d'éveil sera ouvert tout l'été du lundi au vendredi de 6h à 19h30 ou 7h à 19h30. Rens. : 01 69 25 39 80.

La crèche collective sera ouverte en juillet aux heures habituelles (7h30 à 18h30) puis fermée du 29 juillet au 16 août. Rens. : 01 69 46 67 10.

Le Relais assistantes maternelles et le service « inscriptions crèches » seront fermés du 15 au 26 juillet. Rens. : 01 60 16 46 40.



LES TERRAINS SPORTIFS (terrain synthétique, terrains extérieurs de basket et de tennis, skate-park, citystade) seront en accès libre tout l'été.

LA MEDIATHÈQUE sera ouverte durant l'été aux horaires suivants : mardi, mercredi et samedi 10h-12h30 ; vendredi 14h-18h. Fermeture du mardi 13 août au samedi 17 août.

LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE sera fermée au public du 5 août au 16 août inclus. Rens. : 01 69 51 78 60.

LES CENTRES DE LOISIRS seront ouverts tout l'été selon l'organisation suivante :

- Accueil des enfants de petites et moyennes sections à l'APPS Frédéric Joliot-Curie.
- Accueil des enfants du CP au CM2 au centre de loisirs la Ferme (les grandes sections qui rentreront au CP à la rentrée 2019 seront accueillis à la Ferme)
- Mise en place d'un service de transport ouvert à tous les enfants inscrits au centre de loisirs. Accueil matin : à partir de 7h15 et jusqu'à 9h30. Départ le soir : entre 17h et 19h30. Possibilité d'accueil à la demi-journée (avec ou sans le repas du midi).

APPS Frédéric Joliot-Curie > 58, rue de l'Écoute-s'il-pleut > 01 69 25 80 93.

Centre de loisirs la Ferme > 2, rue Montcoquet > 01 60 16 00 02.

REGISTRE CANICULE: INSCRIVEZ-VOUS!

La canicule peut mettre en danger la santé des personnes fragiles, tout particulièrement celle des nourrissons, des personnes âgées, des individus souffrant de maladies chroniques ou encore des personnes consommant drogues ou alcools. Au-delà des précautions habituelles (protection contre le soleil et la chaleur, hydratation régulière, alimentation adaptée, efforts physiques limités...), les personnes fragiles peuvent bénéficier des aides prévues par le Plan national de canicule (1^{er} juin - 31 août 2018). Les personnes âgées, isolées ou handicapées sont invitées à s'inscrire sur le registre de la mairie de Fleury-Mérogis. En cas de déclenchement du plan canicule, une personne vulnérable pourra bénéficier d'une livraison de bouteilles d'eau sur simple appel téléphonique en mairie.

Pour des informations complémentaires, contactez le CCAS au 01 69 46 72 30 ou au 01 69 46 72 19.

Feu d'Artifice

autour des planètes



DIMANCHE
14 JUILLET 2019

23H | SKATEPARK
RUE ROGER-CLAVIER



8 juil > 30 août

11-17 ans

CHALET BEACH

Tout un programme d'été pour les jeunes.

Voir page 11



dim 25 août

9h45 Monument aux Morts

COMMÉMORATION

Cérémonie de la Libération le 25 août 1944.

Voir page 24



sam 14 sept

10h-17h

Espace intergénérationnel

BOURSE AUX LIVRES

Organisée par le Secours populaire.

Voir page 24



sam 17 août

Dans la Somme

JOURNÉE EN FAMILLE À LA MER

Inscriptions jusqu'au 26 juillet.

Voir page 20



sam 7 sept

11h-18h Pointe Verte

FORUM DES ASSOCIATIONS

Inscriptions de rentrée, animations, stands...

Voir page 19



21-28 oct

Alsace

SÉJOUR SENIORS EN ALSACE

8 jours / 7 nuits.

Inscriptions avant le 29 juillet.

Voir page 14

RETROUVEZ LE PROGRAMME CULTUREL COMPLET SUR LE SITE INTERNET DE LA VILLE :

WWW.FLEURYMEROGIS.FR ET LES RÉSEAUX SOCIAUX FACEBOOK ET TWITTER :



VILLE DE FLEURY-MÉROGIS



@VMEROGIS



VILLEDEFLEURYMEROGIS

RENTRÉE SCOLAIRE

LUNDI 2 SEPTEMBRE 2019

AÉROPORT

FAISONS OBSTACLE À LA PRIVATISATION D'ADP !

La Municipalité de Fleury-Mérogis s'associe à l'élan citoyen autour du projet de référendum d'initiative partagée impulsé par 218 parlementaires de tous bords politiques concernant la privatisation du groupe ADP. Le gouvernement a en effet décidé de vendre les parts détenues par l'Etat dans le capital d'ADP. Ce choix risque non seulement de priver la nation d'actifs hautement stratégiques mais encore d'avoir des conséquences néfastes sur la qualité et le prix du service rendu aux usagers. La municipalité appelle donc les Floriacumois à se mobiliser. Pour que ce projet de referendum d'initiative partagée aboutisse, il faut recueillir 4,7 millions de signatures d'électeurs.

● Pour y participer, rendez-vous à l'adresse internet suivante :

<https://www.referendum.interieur.gouv.fr/>

SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS

BOURSE AUX LIVRES

La Ville de Fleury-Mérogis, en partenariat avec le Secours populaire, organise une bourse aux livres le **samedi 14 septembre**.

Rendez-vous à l'Espace intergénérationnel de 10h à 17h. Les livres seront revendus à 1 € au profit du Secours populaire. Les dons de livres seront collectés le vendredi 13 septembre 2019 de 10h à 17h à l'Espace intergénérationnel.

● Rens. au **01 69 04 63 01** (Jean-Pierre Gueguen, président).

COMMÉMORATION

LIBÉRATION DE LA VILLE

Monsieur le Maire, le Conseil municipal et les associations d'Anciens combattants vous donnent rendez-vous au cimetière le **dimanche 25 août** à 9h45 pour commémorer la libération de la ville. La cérémonie débutera au Monument aux Morts et se terminera salle des Mariages en mairie, autour d'un verre de l'amitié.

COLLECTES DES DÉCHETS MÉNAGERS

● **DÉCHETS VÉGÉTAUX (pavillonnaire)** - Dans le bac au **couvercle vert** et 3 fagots attachés. Le lundi après-midi de mars à novembre inclus.

● **OBJETS ENCOMBRANTS**

- **Secteur collectif** : les 12 et 26 juillet, 9 et 23 août 2019.

- **Secteur pavillonnaire** : sur demande au 0 800 293 991 ou sur www.coeuressonne.fr

Attention, **jours de ramassage différents pour l'impasse de la Gribette et la rue des Roseaux.**

● **DÉCHETTERIES**

Les horaires et coordonnées des déchetteries de l'agglomération sont consultables sur www.coeuressonne.fr

Pour tout renseignement : **0 800 293 991** (appel gratuit depuis un poste fixe) ou www.coeuressonne.fr / **Votre quotidien / Déchets**

LES ÉLUS DE LA MAJORITÉ "FLEURY PLEINEMENT CITOYEN"

VOS ÉLUS



Olivier CORZANI,
maire,
vice-président du
Conseil communautaire



Espérance NIARI,
maire-adjointe chargée
de la Jeunesse
et de la Petite Enfance



Roger PERRET,
maire-adjoint chargé
du Bien-vivre à Fleury



Alice FUENTES,
maire-adjointe chargée
de la Réussite
des enfants,
conseillère
communautaire



Ruddy SITCHARN,
maire-adjoint chargé
des Finances et des
Activités économiques



Danielle MOISAN,
maire-adjointe chargée
du Développement
social, de la Santé
et du Logement



Yves GUETTARI,
maire-adjoint chargé
du Développement
de la pratique sportive



Isabelle DURAND,
maire-adjointe chargée
de la Culture,
de la Vie associative
et des Retraités



**Nourredine
MEDOUNI**,
maire-adjoint chargé
des Commémorations
et de la Sécurité



**Anne-Sophie
SERVELY**,
maire-adjointe chargée
du Développement
durable, du Transport,
de l'Égalité femme-
homme et de la Lutte
contre les discriminations



**Stéphane
POULIN**,
conseiller délégué
à l'Offre petite enfance
sur la ville



**Marie-Gisèle
BELZINE**,
conseillère déléguée
à la Vie démocratique
locale



**Hassan
BOUHADDAR**,
conseiller municipal



**Édith
CHAPDELAINE**,
conseillère
municipale



Didier GABA,
conseiller municipal



**Cathleen
PASCAL**,
conseillère
municipale



**Mevina
JHARITTAYA**,
conseiller municipal



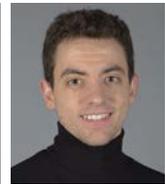
**Jeannette
OTTO**,
conseillère
municipale



Antoine AUBERT,
conseiller municipal



Magali CLEDIC,
conseillère
municipale



Quentin CORZANI,
conseiller municipal



**Vandana
JHARITTAYA**,
conseillère
municipale



Marc LAVOT,
conseiller municipal



**Josette
TRONCHET**,
conseillère
municipale



**Michael
DRACON**,
conseiller municipal



**Martine
GOESSENS**,
conseillère
municipale



**POUR PRENDRE
RENDEZ-VOUS
AVEC VOS ÉLU-E-S :**

01 69 46 72 03

LES ÉLUS DE L'OPPOSITION



Nadia LE GUERN,
conseillère municipale
et communautaire
"Fleury avant tout"



Claude BOUTIN,
conseiller municipal
"Fleury avant tout"



**Stéphane
BERNARD**,
conseiller municipal
"Fleury avant tout"



**Nicolas
PIFFAULT**,
conseiller municipal
"Fleury avant tout"



Mélanie BARBOU,
conseillère municipale
Non inscrits



Abdel YASSINE,
conseiller municipal
Non inscrits



**Magou
SOUKOUNA**,
conseillère municipale
Non inscrits

SANTÉ, ÉDUCATION, SOLIDARITÉ : LES PREMIERS FRUITS

C'est avec une joie immense et partagée par nous tous que la nouvelle majorité a annoncé l'installation prochaine de quatre médecins sur notre ville. Ces installations ne sont ni le fruit du hasard, ni un hasard de calendrier. Elles sont l'aboutissement d'une mobilisation acharnée. Elles sont le fruit de nombreuses heures de réunions et de rencontres. Elles sont permises aussi par un investissement matériel et financier que nous assumons. C'est aussi la réussite d'un collectif. Les docteurs Platek et Vienot ont évidemment joué un rôle important. Poussés à quitter la ville par la précédente municipalité, c'est une relation de confiance qu'il a fallu recréer avec eux.

C'est avec cette même détermination que nous avançons sur les questions scolaires. Les projections de l'Inspection académique sont limpides : il nous faut un quatrième groupe scolaire. Tout le monde le sait depuis tant d'années, il est triste de devoir attendre 2019 pour enfin le confirmer. Pour autant, nous relèverons ce défi, collectivement.

Cette fin d'année scolaire est enfin l'occasion de profiter d'une journée à la mer. L'action de la municipalité, en partenariat avec le Secours populaire, aura permis d'emmener près de 300 Floriacumois.es à la mer. Changer d'air, se détendre, apprendre à se connaître, le temps d'une journée. Une journée solidaire, qui vise à défendre le droit aux vacances, pour tous.

Bonnes vacances à tous.

FLEURY PLEINEMENT CITOYEN

BUDGET 2019 ENCORE DES MENSONGES

Le cabinet médical des sources a dû subir à plusieurs reprises des travaux de réfections liés à des malfaçons de l'entreprise. L'ancienne majorité a engagé un contentieux avec cette dernière. Qu'en est-il ?

Le cabinet médical des Joncs Marins, aujourd'hui si les villes souhaitent attirer des médecins, il est nécessaire, d'y mettre les moyens. Nous avons enclenché toutes les démarches, qui sont reprises par la nouvelle majorité. Pas d'endettement inconsidéré, aujourd'hui, la ville rembourse 133 308.59€ d'intérêts ; ces éléments figurent dans le budget de la ville et sont disponibles pour tous les floriacumois qui le souhaitent.

L'achat du fonds de commerce de la place du 08 mai, l'objectif était de ne pas laisser les commerces de proximité s'éteindre peu à peu.

Répondre aux urgences, les locaux du centre de loisirs Desnos transformés en salle de classes, c'est NOTRE projet. Une nouvelle école pour septembre 2020 **IRREALISABLE.**

Attirer de nouveaux médecins et développer le partenariat avec Manhès, **c'est NOTRE projet.**

Plus de police municipale mais des Agents de Surveillance de la Voie Publique, pourtant il s'agissait d'une promesse de campagne.

Un terrain synthétique, une nouvelle tribune, soit disant pour tous mais surtout pour le sport de haut niveau. Est-ce aux floriacumois de payer plus de 413 000€ sur leurs impôts ?

Les promesses de campagne de Mr le Maire ne sont plus prioritaires, les engagements ne sont pas tenus.

FLEURY AVANT TOUT

LA VÉRITÉ SUR LES 7 HECTARES, C'EST POUR QUAND ?

Plus de cinquante personnes sont passées le dimanche 19 juin sur le point de rendez-vous du terrain des 7 hectares de Fleury Merogis, pour apporter leur soutien au collectif écocitoyen de LUTTE POUR L'ENVIRONNEMENT dans ce COMBAT CITOYEN CONTRE LA DESTRUCTION DES ESPACES NATURELS. Nous sommes de plus en plus nombreux à exiger que toute la lumière soit faite sur le saccage des 7 Hectares, son montage financier, que soit dévoilé la provenance des milliers de mètres cubes des déchets déversés sur cet espace naturel, que soit mise en œuvre, sans délai, une commission d'enquête municipale et que ce terrain soit débarrassé des déchets et gravats afin qu'il puisse redevenir une terre agricole !

Avec le collectif citoyen « Fleury Naturellement » et les Floriacumois-es nous continuons à exiger que toute la lumière soit faite sur le saccage des 7 Hectares et son montage financier.

De nouvelles actions sont prévues. Nous les soutiendrons.

Seule la mobilisation du plus grand nombre permettra d'obtenir la vérité.



UN AVENIR POUR FLEURY

HÔTEL DE VILLE

12, rue Roger-Clavier - BP 107
91706 Fleury-Mérogis cedex

01 69 46 72 00

www.fleurymerogis.fr

Horaires: lundi, mardi, jeudi,
vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h
à 17h30. Samedi : de 9h à 12h.
Mairie fermée le mercredi.

AUTRES NUMÉROS

- **Cœur d'Essonne Agglomération**
1, place Saint-Exupéry 91704
Ste-Geneviève-des-Bois cedex
01 69 72 18 00
- **Maison de justice et du droit**
Le Trianon - 72, route de Corbeil
91360 Villemoisson-sur-Orge
01 69 46 81 50
- **Gendarmerie de Fleury**
1, avenue des Peupliers
01 60 15 72 05
- **Maison départementale
des solidarités**
4, rue Frédéric-Joliot-Curie
91700 Sainte-Geneviève-des-Bois
01 69 46 57 60
- **Assistants sociales**
Espace familial Louis-Daquin
Sur RV les lundis après-midi
au 01 69 46 57 60
- **Mission locale Cœur
d'Essonne Agglomération**
27, avenue de Brétigny
Sainte-Geneviève-des-Bois
01 60 15 54 00
- **Caf** - permanence en mairie
et sur RV avec l'assistante sociale
les mardis toute la journée,
jeudis après-midi, vendredis matin.
- **Taxis**
 - M. Belamine 06 08 81 60 60
 - M. Pereira 06 08 02 02 85
ou 01 69 51 37 36
 - **Transport accompagné**
06 27 88 88 77
ou 09 81 85 34 71

GUIDE SANTÉ

- **Cabinet médical des Sources**
55, bis rue André-Malraux
Médecins généralistes
**L'arrivée des médecins sera
progressive pour des consultations
à partir de septembre: Docteurs
Ben Salem et Dahane.**
Infirmiers
 - MOUMEN Malika 06 64 83 86 21
 - VARENNES Frédéric
06 63 25 14 22
- **Kinésithérapeute**
 - PROVOST Valérie 06 33 58 93 34
ou 09 51 44 33 80
- **Cabinet médical Joncs-Marins**
108, rue Martin-Luther-King
Médecins généralistes
**L'arrivée des médecins sera progres-
sive pour des consultations à partir
de septembre : D^{rs} Haffaf et Laib.**
Psychologue
 - MARTINI Katia
01 64 93 41 99 ou 06 03 00 82 37
- **Infirmières**
 - LAICHI Blandine 07 81 59 89 80
 - RUPAIRE Marie-Cécile
06 75 95 60 33
- **Dentiste**
 - TOLEDANO Salomon
01 69 21 21 29
- **Autres praticiens**
Médecin généraliste
 - BERNARD Sylvie - 3, rue Pablo-
Picasso 01 69 04 11 59
- **Dentistes**
 - D^{rs} KORBER, GARABEDIAN
ET ALI TURKI - 10, rue de l'Orge
01 60 16 64 17 ou 01 60 16 56 86
- **Kinésithérapeute**
 - M. SEIGNEUR (à domicile
uniquement) 06 10 80 15 82
- **SOS Médecins**
08 26 88 91 91 - 24h/24
- **Protection infantile**
Prévention santé gratuite
pour les enfants de 0 à 6 ans
Maison de la petite enfance
01 69 46 67 06 - sur RV.

- **Cmpp**
6, rue du CNR - 01 60 16 02 69
- **Pharmacies**
 - **Linda Ichir**
2, avenue du Docteur-Fichez
Lun au ven 9h-19h30
Sam 9h-19h - 01 69 24 39 90
 - **Grande pharmacie de Fleury**
24, rue Rosa-Parks
Lun au sam 8h30-20h30
01 60 15 80 83
- **Centre Jean-Moulin**
Réadaptation professionnelle
8, rue Roger-Clavier
01 69 25 66 00
- **Résidence Marcel-Paul (EHPAD)**
8, rue Roger-Clavier
01 69 25 65 00
- **Centre hospitalier Manhès**
8, rue Roger-Clavier
01 69 25 64 00

AVOCAT CONSEIL

- **Permanence en mairie**
De 10h15 à 11h45
le **vendredi 26 juillet.**
Pas de permanence en août.

**CARNET
NAISSANCES**

- **COL Nina, Amber** née le 29 avril 2019.
- **MULUNDU Alberic** né le 30 avril 2019.
- **MARNET Clélia, Céline, Sylvie**
née le 5 mai 2019.
- **LEITAO DE SOUSA Tomas, Alexandre**
né le 19 mai 2019.
- **KHATOUOVA Tanzila** née le 19 mai 2019.
- **PRUDENTOS FOLOPPE Aaliyah, Cattleya**
née le 3 juin 2019.
- **MOBENZA BOKATOLA Kyara, Clara, Yvanne**
née le 6 juin 2019.
- **TAHRAOUI Chahine, Abdelkader,**
Abdelaziz né le 9 juin 2019.

**POUR PRENDRE RENDEZ-VOUS AVEC VOS ÉLU-E-S :**

- Avec le maire : **01 69 46 72 23**
- Avec les maires-adjoints : **01 69 46 72 03**
- Avec la délégation de Stéphane Raffalli et Hélène Dian-Leloup,
conseillers départementaux, sur rendez-vous : **06 21 04 73 36**
- Avec Pierre-Alain Raphan, député de l'Essonne sur rendez-vous :
pierre-alain.raphan@assemblee-nationale.fr

**ILS PEUVENT FAIRE
LE MAXIMUM TOUS LES JOURS.
MAIS PAS SANS VOUS.**



Ludovic,
agent entretien
urbain
pour la mairie
de Fleury-Mérogis



**LA PROPRETÉ EST L'AFFAIRE DE TOUS.
ENGAGEZ-VOUS, AVEC NOUS, CHAQUE JOUR.**